

Formation : Pilotage d'entreprise – Optimiser votre rentabilité

Les fondamentaux

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- Durée de la formation : 2 jours
 - Prix : 750 € HT
-

PROGRAMME DE FORMATION

Pour qui :

Gérant d'entreprise souhaitant améliorer le suivi et optimiser la rentabilité de ses activités.

Prérequis :

Aucune connaissance comptable préalable n'est nécessaire pour suivre ce cycle de formation.

Enjeux :

Acquérir les méthodes fondamentales en comptabilité et les mettre en œuvre.

Objectifs :

- Maîtriser les principes essentiels de la comptabilité analytique
- S'approprier les méthodes de calcul de coûts et de marge
- Conjuguer et exploiter à bon escient les différentes méthodes dans son entreprise
- Diffuser des indicateurs pertinents pour l'aide à la décision

Contenus de la formation :

1/ Enrichir les analyses de gestion grâce au contrôle de gestion :

- La comptabilité de gestion
- Retraiter les charges de la comptabilité générale
- Répondre au besoin d'analyse multidimensionnelle de l'activité

2/ Mesurer les enjeux des coûts grâce aux coûts complets :

- Distinguer les charges directes et indirectes
- Déterminer les centres analytiques (ou sections)
- Choisir les unités d'œuvre et les clés de répartition
- Valoriser les stocks, améliorer la productivité, gérer les indirects, etc.

Etude de cas : Améliorer le coût de revient

3/ Accompagner les décisions grâce aux coûts partiels :

- Analyser les différents niveaux de marges de contribution
- Déterminer le point mort ou seuil de rentabilité
- Les utilisations : Faire ou faire faire, négocier un prix, etc.

Etude de cas : Optimiser la profitabilité d'une entreprise.

4/ Approfondir les analyses de gestion grâce à la méthode des coûts par activité (méthode ABC) :

- Définir et valoriser les activités
- Diversifier et choisir les indicateurs d'activités
- Les utilisations : Piloter les processus, gérer la diversité, etc.

Etude de cas : Calcul du coût des activités et analyse des résultats analytiques.

Sanction de la formation :

Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire ayant participé à la formation.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Une formation pratique et méthodologique pour actualiser vos connaissances
- Formation dispensée par un consultant spécialisé dans le secteur du droit immobilier.

Evaluation de la formation :

Dans le cadre de notre démarche qualité, toutes nos formations font l'objet d'une évaluation détaillée par les participants (déroulement de l'action et acquis de la formation « à J+1 » dès le lendemain de la formation.